



La nouvelle voie douce de l'axe Briand-Franklin entre en service

Mercredi 27 août 2025 – Avenue Briand

Contact presse

Alicia GACH

Tél. : 03 89 32 59 92

Port. : 06 16 32 33 41

alicia.gach@mulhouse.fr

Sommaire

**03 Une nouvelle voie partagée qui priorise
les mobilités douces**

08 Le calendrier des travaux

**09 Les évolutions du réseau Soléa pour la rentrée
2025/2026**

**12 m2A en soutien sur les mobilités douces
et la stratégie de renouvellement urbain**

Une nouvelle voie partagée qui priorise les mobilités douces

Les chantiers de réaménagement menés dans le cadre du programme de Développement des mobilités douces (DMD) se poursuivent. Alors que les nouveaux aménagements sur les secteurs Roosevelt et Porte de Bâle ont été inaugurés, l'axe Briand-Franklin poursuit sa mue avec une livraison prévue d'ici la fin de l'année.

Sur ce secteur, la transformation a commencé en juin 2024 avec un premier chantier sur les réseaux enterrés (modernisation des réseaux avec le changement des canalisations d'eau qui dataient de 1883), avant de se poursuivre en début d'année 2025 avec les travaux de réaménagement entre la rue Franklin (section Alpes – Marché) et avenue Briand (section Marché – Pfastatt). Ici, le projet prévoit la création d'une nouvelle rue apaisée avec la réfection complète des voiries, l'élargissement des trottoirs et des espaces piétonniers, le renforcement des espaces verts avec la plantation d'arbres cet automne pour créer des îlots de fraîcheur et la création de rives cyclables continues. Ces aménagements cyclables bénéficient d'un financement de Mulhouse Alsace Agglomération et la transformation de l'espace public s'inscrit plus globalement dans la stratégie de Renouvellement Urbain contractualisée avec l'ANRU.

Un axe dévolu aux mobilités douces

Après une première phase en demi-chaussée pour laisser une voie de circulation accessible, l'axe a été entièrement fermé à la circulation de transit le 16 juillet. L'objectif était de faciliter la finalisation des travaux entre la rue des Alpes et la rue de l'Aigle mais aussi de commencer à apaiser les rues afin que les usagers comprennent progressivement que cet axe ne sera plus destiné au transit.

En plus d'assurer une meilleure sécurité des équipes des entreprises en charge des travaux, cette étape a permis également de présenter cette voie dans sa configuration finale. A terme, elle sera en effet entièrement dévolue aux circulations douces (piétons et cyclistes), avec une voie centrale limitée aux transports en commun et aux services de secours et de sécurité.

Cette « chaussée à voie centrale banalisée » (CVCB) est basée sur plusieurs principes de circulation à respecter :

- Les cyclistes sont toujours prioritaires ;
- La voie centrale unique est partagée ;
- La vitesse est limitée à 30 km/h ;
- Les véhicules restent sur la voie centrale. En cas de croisement, ils se déportent sur la rive cyclable (en restant vigilant à la présence de cyclistes).



Cette nouvelle voie douce est entrée en service dans la configuration définitive le 20 août entre la rue de l'Aigle et la rue des Alpes. La circulation de transit y est désormais interdite. Des bornes escamotables ont été installées au niveau de la place Franklin. Celles devant être situées entre la rue des Fabriques et la rue Oberkampf seront mises en service fin novembre en raison des travaux entre la rue de Pfastatt et la rue de l'Aigle. Les livreurs et les riverains peuvent encore emprunter ou traverser cette voie pour rejoindre leur domicile ou desservir les commerces environnants, mais uniquement via des itinéraires de dessertes définis. Ces portions sont les seules autorisées aux automobilistes, avec obligation de suivre les sens de circulation.

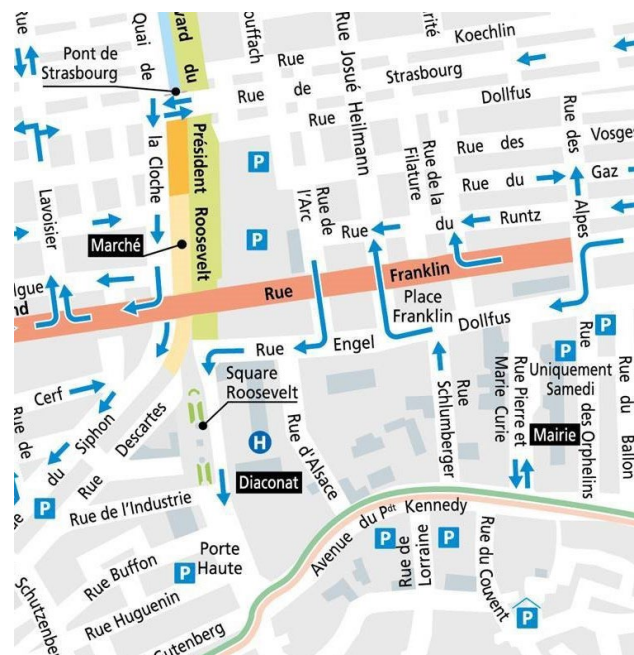
Le stationnement repensé

Afin de faciliter au maximum la circulation sur cette nouvelle voie partagée et garantir la sécurité des cyclistes, tout stationnement, même ponctuel et de courte durée, devient interdit. Des caméras de vidéo-verbalisation sont mises en place pour sanctionner les contrevenants à hauteur de 135 €.

En plus de cette interdiction, certaines places de stationnement dans les rues adjacentes passeront dès octobre en zone rouge (gratuites dans la limite de 30 minutes), afin d'améliorer la rotation et de faciliter la desserte des commerces. Par ailleurs, des places de livraison ont été créées dans chaque secteur pour les commerces de quartier, ainsi que de nouvelles places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Le parking Porte Haute, situé à proximité, offrira 90 nouvelles places de stationnement d'ici la fin du mois de novembre. Le parking traineau sera également réaménagé entre le 25 août et le 15 octobre offrant 106 places dont 14 en zone rouge et 4 PMR. Il deviendra payant avec les tarifs zone vert tout comme la rue de Vieux Thann. L'objectif est de permettre le stationnement pour aller dans les commerces et de garantir une rotation sur les places.

Et pour accéder au marché ?

Le marché du canal couvert reste entièrement accessible. La meilleure manière de s'y rendre en voiture est d'emprunter le Ring, cette boucle de 14 km de long qui permet aux automobilistes de transiter par les axes majeurs de Mulhouse de manière plus fluide, tout en facilitant l'accès au centre-ville via les parkings et les parkings-relais « P + R » (5 875 places en surface, 4 149 en ouvrage, 400 dans les parkings relais). Ainsi, pour rejoindre le marché, il suffit d'emprunter le quai du Forst depuis l'avenue de Colmar ou la rue Lavoisier depuis la rue Josué Hofer puis la rue de Strasbourg.



Un projet pour limiter les îlots de chaleur en ville

Cette nouvelle voie s'inscrit également dans la volonté de la Ville de Mulhouse de lutter contre les îlots de chaleur en végétalisant le secteur avec des plantations d'arbres prévues pour fin novembre/ début décembre. Au total, ce sont 90 arbres de différentes essences qui devront être plantés d'ici à la fin de l'année.

Un second objectif s'est ajouté à celui de la végétalisation, celui de la désimperméabilisations des sols et de l'infiltration des eaux pluviales. Ainsi, une noue en pavés à joints gazons a été créée pour permettre l'infiltration des eaux pluviales du trottoir et d'une partie de la chaussée.

«Neia Stressla, la nouvelle rue du monde à partager

Baptisée «Neia Stressla, cette nouvelle voie partagée a pour principal objectif d'apaiser cet axe particulièrement fréquenté, où jusqu'à 12 000 véhicules circulaient chaque jour. En supprimant la circulation de transit sur cette portion de plus d'un kilomètre, la Ville de Mulhouse souhaite faire de cet axe une vitrine des mobilités douces en cœur de ville.

La volonté est également de transformer ce secteur en une destination commerçante et vivante, notamment à travers un travail autour de l'identité de cette nouvelle voie partagée, en lien avec les commerçants. L'objectif est de les fédérer afin de créer une identité propre, une « avenue du monde » reflétant cette diversité et cette mixité caractéristique de l'axe Briand-Franklin.

Le projet en quelques chiffres :

- Surface d'espace public réaménagés : 19 000 m²
- Linéaire de piste cyclable (double sens) : 1 100m (rive CVCB)
- Surface d'espaces infiltrants : 5 600 m²
- Surface de pavés à joints gazons : 1 700 m²

LES PROCHAINES ÉTAPES DES TRAVAUX

A PARTIR DU 20 AOÛT

- Mise en service de la nouvelle voie douce de l'axe Briand-Franklin entre la rue de l'Aigle et la rue des Alpes.

MI-OCTOBRE

- Mise en service suite au réaménagement du parking Traineau qui devient payant (avec une partie en zone rouge gratuite 30 min),
- Mise en place des places de stationnement en zone rouge dans chaque secteur pour faciliter la rotation.

MI-NOVEMBRE

- Fin des travaux de surélévation du parking Porte Haute, qui passe de 215 à 300 places de stationnement.

DÉBUT DÉCEMBRE

- Plantation des derniers arbres
- Fin des aménagements avenue Briand (entre la rue de l'Aigle et la rue de Pfastatt).

Ce planning reste prévisionnel et sera adapté en fonction des aléas de chantier, de l'avancement des équipes sur site et sous réserves de conditions météorologiques favorables.

Les évolutions du réseau Soléa pour la rentrée 2025/2026



A compter du 1^{er} septembre 2025, plusieurs évolutions vont entrer en vigueur sur le réseau Soléa, notamment des nouveautés actées dans le cadre de la nouvelle convention de Délégation de Service Public pour la période 2025-2030.

Une offre de service renforcée

Pour la rentrée 2025, le réseau Soléa renforce son offre de service sur plusieurs lignes afin d'améliorer la desserte, les correspondances et le confort de déplacement sur ses lignes de tramway, bus et cars.

2 lignes tramway, 8 lignes bus et 2 lignes de cars interurbains sont concernés par ces ajustements.

Plus d'informations sur les horaires et les itinéraires de ces lignes : [Les évolutions pour la rentrée 2025 | SOLEA](#)

Un nouveau concept de service de transport à la demande

A partir de septembre 2025, les services Filéa et Chronopro évoluent et deviennent **Soléa à la demande**. Ce dispositif sur réservation est organisé en 8 zones géographiques qui correspondent à des groupements de communes pour les zones 1 à 6 et des zones d'activités pour les zones 7 et 8.

Soléa à la demande permet de compléter les lignes régulières en dehors des horaires de passage des bus ou cars classiques. Ce dispositif permet aux voyageurs de se déplacer depuis ou vers des arrêts de rabattement dans l'agglomération et de voyager à l'intérieur de chaque zone.

Les véhicules peuvent être réservés via l'application My Mobi, en ligne sur tad.solea.info, ou par téléphone au 03 89 66 77 99 (du lundi au vendredi, 8h-12h et 14h-17h). L'ensemble des titres de transport Soléa sont acceptés à bord. Il est également possible d'acheter un ticket 1 voyage (valable 1h) auprès du conducteur.

Plus d'informations sur les zones géographiques et le service de transport à la demande : <https://www.solea.info/se-deplacer/solea-a-la-demande>

Circuits scolaires : nouvelle numérotation et des itinéraires ajustés

A compter de la rentrée 2025, chaque établissement scolaire se voit attribuer un numéro unique pour offrir une meilleure lisibilité de l'offre de transport dédiée aux établissements du territoire. Les circuits spécifiques à chaque établissement sont quant à eux identifiés par la lettre C suivie d'un chiffre 5C1, C2, C3 etc.) pour une meilleure distinction des itinéraires.

Cette nouvelle numérotation est également affichée sur les arrêts de bus desservant les établissements, afin de faciliter le repérage du point de montée adapté à chaque élève.

Plus d'informations sur la desserte des établissements scolaires :

<https://www.solea.info/se-deplacer/dessertes-colleges-lycees>

Avancée des travaux sur l'axe Briand-Franklin et ajustement de la desserte du secteur

A compter du jeudi 28 août, la circulation des bus sera réintroduite partiellement sur la nouvelle Chaussée à Voie Centrale Banalisée (CVCB) de la rue Franklin.

Les lignes C6 (direction Collines Ikea), C7 (direction Lesage) et 16 (direction Mer Rouge) desserviront à nouveau les arrêts Grand Rex et Franklin, situés rue Franklin. Par ailleurs, **l'arrêt provisoire Marché Canal Couvert**, initialement situé rue Engel Dolfus, **est désormais déplacé rue du Cerf**, permettant de rétablir une desserte de proximité pour le marché.

À noter que ces lignes empruntent une nouvelle déviation de l'arrêt Marché Canal Couvert Provisoire à Oberkampf provisoire. Elles ne desserviront plus les arrêts Porte Haute et Tour Nessel mais **l'arrêt Gander Provisoire** situé dans la rue du même nom.

D'autres secteurs et lignes seront impactés par des travaux, notamment **la ligne 8** avec des travaux de réaménagement de la rue du Markstein à Wittenheim qui se poursuivent jusqu'à l'automne 2025 et aussi **les lignes 10 et 11** avec le réaménagement de la place de Munderkingen à Riedisheim.

Plus d'informations sur les travaux et leurs impacts : [Infos trafic temps réel Mulhouse bus & tram | SOLEA](#)

Les évolutions de tarifications et l'offre de rentrée :

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) poursuit sa politique volontariste en faveur d'une mobilité plus durable et plus accessible, avec des tarifs pensés pour encourager l'usage des transports collectifs et favoriser le changement de comportements.

Conformément aux décisions du Conseil d'Agglomération du 24 mars 2025, l'évolution globale des tarifs reste limitée, avec le maintien du titre unitaire à 1,60 € et un tarif préférentiel à 1,50 € via le Compte Mobilité m2A.

Les formules d'abonnement annuelles et mensuelles restent particulièrement attractives au prix de 114,50 € pour les personnes de 65 ans et plus, ainsi que pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Les abonnements mensuels débutent à 21 € pour les moins de 26 ans.

Pour compléter cette offre, le stationnement dans les parcs-relais (P+R) reste accessible à 2 € la journée du lundi au samedi, comprenant l'aller-retour en tramway pour 1 à 7 personnes voyageant ensemble.

L'ensemble des titres de transport Soléa valables sur les lignes de bus, tram, tram-train, services Soléa à la demande et Soléa scolaire est consultable sur le site solea.info et accessible via la e-boutique Soléa et sur le Compte Mobilité pour le ticket 1 voyage et les abonnements.

Offre spéciale rentrée : tous les abonnements annuels Soléa en 3 x sans frais jusqu'au 31 août 2025 sur le Compte Mobilité m2A

Pour inciter les habitants de l'agglomération m2A à anticiper et dématérialiser l'achat de leur abonnement annuel, Soléa renouvelle sa campagne commerciale estivale. Cette année, les usagers ont la possibilité de souscrire leur abonnement en 3 fois sans frais directement via l'application Compte Mobilité m2A. Une mesure qui s'applique aux abonnements jeunes, 26-64 ans et 65 ans et +.

m2A en soutien sur les mobilités douces et la stratégie de renouvellement urbain



Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) œuvre aux côtés des 39 communes de son territoire dans le cadre de ses compétences, pour répondre aux besoins de ses 280 000 habitants. Ainsi, concernant l'évolution de l'axe Briand-Franklin, m2A s'est mobilisée en soutien à la Ville de Mulhouse au titre des mobilités. m2A est également porteur du projet de renouvellement urbain de l'Agglomération, projet dans lequel s'inscrit la transformation du quartier Briand-Franklin et notamment de ses espaces publics.

Une action en faveur des mobilités douces

Autorité organisatrice des mobilités, m2A soutient - par sa politique de développement des mobilités douces - les actions de la Ville de Mulhouse dans le cadre de DMD, notamment via la convention de 2022 relative au « Plan Vélo » et prévoyant la participation de m2A à hauteur de 1 250 000 € pour un ensemble de projets. Parmi eux figure celui de l'aménagement des pistes cyclables de l'axe Briand-Franklin. m2A et la Ville de Mulhouse ont également œuvré en commun pour l'installation de nouvelles stations Vélocité munis de vélos à assistance électrique.

Une rénovation urbaine du quartier contractualisée avec l'ANRU

m2A et la Ville de Mulhouse, dans le cadre de l'élaboration du projet de renouvellement urbain de l'agglomération, ont obtenu le soutien de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) pour la transformation du quartier Briand-Franklin. En effet, en 2020 puis en 2023, l'ANRU a accordé une enveloppe totale de plus de 162 854 857 € pour un ensemble de projet dans trois communes de l'Agglomération.

Parmi ces projets figurait celui de la Ville de Mulhouse intitulé « Péricentre Nord – Aménagement des Espaces Publics », portant à la fois sur la rue Franklin et l'avenue Aristide Briand, avec des objectifs affirmés de développement des mobilités douces, de redynamisation commerciale, et ce en association avec les habitants.

Grâce au soutien de m2A, cette opération mulhousienne globale de rénovation urbaine, estimée à 4 446 000€, bénéficie du soutien financier de l'ANRU à hauteur de 50% du budget total, comprenant l'aménagement de cet axe Briand-Franklin.